

Formation en 2 ans après la 3ème



Le métier

Vous exercez dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures. Ce Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, le titulaire du CAP électricien met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

La formation

Durant ces deux ans, les activités professionnelles portent sur 3 blocs de compétences:

1. Réalisation d'une installation
2. Mise en Service d'une installation
3. Maintenance d'une installation

14 semaines de formation en milieu professionnel sont obligatoires, en interaction et complémentaires de la formation donnée au lycée.

Les perspectives

- S'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel,
- Poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure telle la 1ère baccalauréat professionnel ou le brevet professionnel
- Evoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'insertion professionnelle

Votre insertion professionnelle concernera de nombreux emplois considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques. Vous mettrez en œuvre et interviendrez sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.